

## HYGIÈNE AU CABINET

## Le lavage des mains

1 Paume contre paume



2 Paume sur le dos de la main opposée



3 Espaces interdigitaux



4 Pulpe des doigts contre paume de la main opposée



5 Pouces



6 Poignets



7 Séchage avec serviette papier à usage unique

**OBJECTIF**

> Éviter toute transmission croisée

**QUAND**

> AVANT chaque soin et avant mise en place des gants  
 > PENDANT le soin s'il y a interruption (téléphone, accueil, éternuements...)  
 > APRÈS le soin après avoir quitté les gants

**COMMENT**

> Uniquement avec de l'eau et un savon doux liquide distribué à la pompe (conteneur fermé non rechargeable)

**Les ongles sont sans vernis, les mains sans bijoux et les avant-bras nus (pas de montre ou bracelets).**


**DURÉE****> 1 minute**

8 Mise en place des gants



## HYGIÈNE AU CABINET

# Le lavage des mains

- C'est la première mesure de prévention des transmissions croisées. Cette procédure est à adopter d'emblée en cas de « souillures visibles ».
  - Il est impératif de se laver les mains avant chaque soin.
  - Les mains sont exemptes de bijoux, les ongles courts et sans vernis, les avants bras sans bracelets ni montre.
  - Toute interruption de soins pour un même patient (prise d'un appel téléphonique, éternuement...) impose un nouveau lavage des mains et un changement de gants.
  - Un savon doux liquide en distributeur à cartouche non rechargeable est à utiliser. L'usage du savon en pain est proscrit.
  - Le séchage des mains s'effectue avec des essuie-mains papier à usage unique. L'évacuation des essuie-mains se fait dans une poubelle. Si elle est munie d'un couvercle, l'ouverture sera à commande au pied ou automatique. En aucun cas la poubelle ne doit être actionnée manuellement.
  - Si la distribution de l'eau se fait au moyen d'un robinet à commande manuelle, la fermeture de l'eau se fait par le biais d'un essuie-mains papier ; la main propre ne touche pas le robinet.
  - Les essuie-mains en tissu ou les séchoirs électriques sont à exclure.
-  **Le port des gants n'exclut pas le lavage.**

# La désinfection des mains

- C'est la procédure à adopter lorsque les mains sont exemptes de « souillures visibles » (suite à des manipulations de DASRI, d'adaptation d'orthèses dans des chaussures, de contacts avec des liquides biologiques...).
- Il y a lieu de procéder à une désinfection des mains qui a pour but de renforcer la diminution de la flore transitoire et diminuer la flore résidente.
- La désinfection des mains se réalise par friction avec un Produit Hydro Alcoolique (PHA).
- La procédure est la même que pour le lavage des mains et s'applique pendant 30 secondes minimum :
  - > dépôt de PHA dans le creux de la main (3 ml environ)
  - > friction paume contre paume, paume sur le dos de la main opposée, espaces interdigitaux, pulpes des doigts contre paume de la main opposée, pouces, poignets.
- Les mains ne sont ni rincées ni séchées. Le séchage se fait naturellement.
- Les mains étant sèches, la mise en place des gants est immédiate.
- Cette procédure par friction avec PHA est applicable notamment en cas de soins hors du cabinet.